



La présente charte précise le fonctionnement des cours dispensés au domicile familial par les professeurs du réseau Ecole Chez Vous à jour de leur dossier. Elle n'a pas valeur de contrat de travail.

Elle est valable de la date de signature à la fin du mois d'août de l'année scolaire en cours. Le signataire accepte sans réserve les **conditions générales et les règles de comportement** qui suivent. Toutes les conditions énoncées dans la charte s'imposent au signataire. Lors d'une mission pédagogique la famille est le seul employeur de l'enseignant, l'organisme n'étant que son mandataire.

▲ CONDITIONS GENERALES

- **Très important** : l'enseignant pressenti pour une mission possède un répondeur téléphonique pour être joint à tout moment. L'enseignant agira exclusivement de la façon suivante : A réception des coordonnées téléphoniques, il appelle la famille pour une prise de contact et laisse ses coordonnées. Attention : **il attend pour la prise de rendez vous du premier cours l'accord d'Ecole Chez Vous** qui le recontactera à réception du dossier de la famille (règlement inscription + commande de tickets). Il signalera ensuite à l'organisme la date du premier cours.

Lors de la première entrevue, l'enseignant laisse ses coordonnées à la famille. Il convient avec elle des conditions générales de l'intervention : objectif, horaire, fréquence, programme, lieu de travail etc. Le premier cours sera constitué en partie par un **travail d'évaluation** dont les résultats seront commentés à la famille. **A la fin de chaque séance l'enseignant récupère le nombre de tickets correspondant à la durée du cours.** Il les adresse ensuite à l'organisme afin de recevoir son salaire [voir ci-dessous « rôle administratif »].

- l'enseignant est responsable de son activité dans le respect de la présente charte

- tout incident dans les relations d'un enseignant avec une famille est porté sans tarder à la connaissance de la direction d'Ecole Chez Vous.

- si un enseignant est obligé pour une raison justifiée d'interrompre une mission (maladie, mutation) il prévient le réseau dès que possible afin qu'un autre enseignant du réseau soit contacté pour le remplacer.

- une mission pédagogique est un emploi d'usage à durée précaire et à terme non défini : la famille peut y mettre fin quand elle le désire avec préavis d'une semaine, de même pour l'enseignant. Un contrat de mission précisant les conditions sera établi entre la famille et l'enseignant.

● **STATUT DU PROFESSEUR** C'est le statut de salarié familial. **Salarié de la famille et non d'Ecole Chez Vous**, son emploi est cependant géré par le réseau qui a reçu mandat écrit pour le faire. Le statut d'employeur permet à la famille de bénéficier d'un avantage fiscal (avoir ou réduction) de 50% des sommes versées pour les cours.

● **ROLE ADMINISTRATIF** L'enseignant procédera **IMPERATIVEMENT et EXACTEMENT** de la façon suivante :

- à la 1ère séance, la famille, si elle n'est pas à jour, remettra à l'enseignant un chèque de cotisation libellé à l'ordre d'Ecole Chez Vous. L'enseignant l'adressera immédiatement au réseau. - de même, à toutes les séances, la famille lui remettra des tickets-cours correspondant à la durée de la séance.

-les tickets-cours ainsi collectés accompagnés du récapitulatif seront adressés **IMPERATIVEMENT** à l'organisme par l'enseignant dès le dernier cours du mois afin de parvenir au plus tard le 8 du mois suivant. Les tickets étant la preuve que les cours ont bien été donnés, ceux égarés ne pourront donner lieu à rétribution !

-après réception et vérification par le service comptable, le chèque de salaire sera adressé à l'enseignant au plus tard en fin de ce même mois. Si l'envoi est réceptionné par l'organisme après le 8, salaire et fiche de paie ne lui seront adressés qu'avec la paie suivante.

- aux échéances prévues l'enseignant joindra également les bulletins des progrès qu'il aura au préalable remplis

♦ remarque : les cours ne peuvent commencer que lorsque la famille est en règle avec l'organisme (inscription, signature du mandat, achat de tickets-cours).

▲ COMPORTEMENT

L'enseignant **s'engage** ici

♦ vis à vis du réseau, à respecter SCRUPULEUSEMENT les termes de la Charte et en particulier à :

-signaler sans délai au réseau le résultat du 1^{er} contact avec la famille et la date du début des cours

-ne pas détourner un élève à son profit ou à celui d'un autre organisme

-adresser les tickets-cours donnés par les familles sans retard

le respect de ces règles conditionne l'octroi de nouvelles missions.

♦ vis à vis des familles, à :

-respecter les horaires (prévenir dès que possible la famille en cas de retard ou d'empêchement)

-avoir une tenue vestimentaire correcte

-ne pas fumer pendant un cours

-bien connaître les programmes et leurs changements éventuels

-se comporter dignement vis à vis de l'élève, sans familiarité ni vulgarité, être patient avec lui

-utiliser la pédagogie positive ou pédagogie de l'encouragement (voir site web de l'organisme)

-adapter sa méthode pédagogique à la personnalité de l'élève, à son niveau et au programme à étudier

-refuser de traiter lui-même les devoirs de classe (on s'autorisera éventuellement une aide réflexive de type méthodologique...)

-tenir la famille informée de façon régulière des résultats constatés.

▲ EN CAS

♦ de refus ou d'arrêt d'une mission sans raison valable par un enseignant, la direction se réserve le droit de ne plus faire appel à lui

♦ de faute grave ou de manquement à l'une quelconque des clauses précédentes, la direction pourra prononcer la radiation de l'enseignant du réseau : aucune mission ne lui sera plus proposée. En outre, les familles seront prévenues de cette exclusion par la direction si celle-ci le juge utile. Le signataire approuve sans réserve tous les termes de la présente charte.

A, le/...../ 200

nom et signature de l'enseignant

● dossier à présenter pour faire partie du réseau :

-lettre de motivation

- CV détaillé

- photocopie du diplôme principal certifiée conforme par l'intéressé lui-même

- une photo d'identité récente

- photocopie recto verso de la carte d'identité nationale

- extrait n°3 du casier judiciaire de moins de 3 mois

● les enseignants déjà membres du réseau renverront seulement la charte : ils n'ont pas à fournir de nouveau dossier

LES GRANDES LIGNES DE LA METHODOLOGIE ECOLE CHEZ VOUS

Tout processus méthodologique s'appuiera sur les principes pédagogiques suivants tout en laissant à chaque enseignant un grand espace de liberté. Ces principes doivent permettre à celui qui les applique de transmettre efficacement son savoir lors des cours particuliers.

- La méthode pédagogique mise en œuvre se voudra avant tout positive. Dans cet esprit, l'enseignant accompagnera l'élève en l'encourageant plus qu'il ne le critiquera, mettant en valeur les efforts et les progrès avant les résultats immédiats.
- L'enseignant tiendra par ailleurs le plus grand compte de la personnalité de l'élève. Dans son action il cherchera sans cesse à développer chez celui-ci :

- la confiance en soi
- la mémoire
- la concentration
- la réflexion
- la logique
- l'envie d'apprendre
- l'autonomie

- **Rappels** :- certains élèves comprennent et retiennent mieux ce qu'ils voient, d'autres ce qu'ils entendent : un langage pédagogique efficace en cours particulier s'appuiera à la fois sur l'écrit et sur l'oral (« parler tout en écrivant »).
- de nombreux ouvrages permettant d'améliorer la pédagogie sont mentionnés dans l'espace internet réservé aux enseignants (si vous n'en connaissez pas le code d'accès réclamez-le au secrétariat par email à admi@ecolechezvous.com)
- pour un problème pédagogique -ou conseil- l'enseignant s'adressera directement au responsable du réseau ECV

QUESTIONNAIRE A REMPLIR PAR L'ENSEIGNANT

toutes les informations sont à renseigner

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Nationalité</u>
<u>Bac Série</u>	<u>Diplôme (plus haut niveau)</u>	
<u>Adresse</u>	<u>Code Postal</u>	<u>Ville</u>
<u>Profession</u>	<u>Etablissement actuel</u>	
Niveau habituellement enseigné :	Collège OUI NON (entourer la mention utile)	Lycée OUI NON Série :
<u>Tél.</u>	<u>Portable</u>	<u>E-mail (obligatoire)</u>
<u>N° de Sécurité Sociale</u>		
<u>Marié(e)</u>	OUI NON (entourer la mention utile)	<u>Motorisé (e)</u> OUI NON
<u>Matière principale enseignée</u>	<u>Jusqu'en classe de</u>	(mentionner le plus haut niveau possible)

Autres Matières pouvant être enseignées en complément

indiquer pour chaque matière le plus haut niveau auquel l'enseignement peut être dispensé

- 1°
- 2°
- 3°
- 4°

Les classes primaires vous intéressent ? ⇒ cochez la case suivante

- pour information : les disciplines les plus demandées sont : Math et Sc. Physiques, Anglais, Français, Gestion, Economie

- évidences :

⇒ un enseignant polyvalent aura plus d'élèves qu'un enseignant qui ne veut enseigner que sa matière principale
⇒ le nombre d'élèves proposé augmentera avec le rayon circulaire du secteur choisi par l'enseignant

Etes-vous à l'aise avec internet ? OUI MODEREMENT NON

Pouvez-vous enseigner le maniement d'un micro-ordinateur ? (environnement Windows XP ou Vista)

OUI NON si la réponse est OUI, précisez à quel niveau vous pouvez enseigner :

initiation et internet perfectionnement programmation

Secteur Géographique d'Intervention

indiquer le contour du secteur géographique choisi, par exemple dans le 84 : Avignon-Orange-Carpentras ou dans le 83 Hyères-Toulon-Sollès

Rayon circulaire approximatif d'intervention autour de votre domicile

12 km 18 km 25 km 30 km 40 km

pour un déplacement aller de plus de 18-20 km un supplément peut être demandé aux familles